



HAL
open science

Master Anthropologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Anthropologie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028910

HAL Id: hceres-02028910

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028910v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Anthropologie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Anthropologie* est une formation en anthropologie visant une familiarisation avec les métiers de cette discipline et une préparation à la thèse de doctorat et aux métiers de la recherche. Les cours sont donnés à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme - MMSH d'Aix-en-Provence.

La formation vise à permettre des poursuites d'étude en thèse en anthropologie ou autres sciences sociales, ou à permettre une insertion professionnelle dans plusieurs secteurs d'activité : métiers de la recherche, enseignement, métiers du patrimoine, fonction publique (nationale ou territoriale), médiation culturelle, documentation, etc.

Le master se décline en plusieurs spécialités, comportant pour certaines plusieurs parcours :

La spécialité *Anthropologie et métiers du développement durable* (dès le M1). Elle est à vocation professionnelle.

Quatre autres spécialités, à vocation recherche sont proposées :

- *Anthropologie sociale et culturelle* (dès le M1), décomposée en sept parcours (*Anthropologie de l'Afrique, Anthropologie de l'Europe, Anthropologie de la Méditerranée et du Moyen-Orient, Anthropologie de l'Amérique, Anthropologie de l'Océanie, Anthropologie des dynamiques sociales et du développement, Anthropologie de la santé*) ;
- Langues ;
- Cultures ;
- Sociétés d'Asie (formation en anthropologie et en langues asiatiques).

Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>Anthropologie</i> vise à former les étudiants aux compétences en matière d'élaboration de programmes et de pratiques de recherche, pour ce qui concerne les spécialités recherche, et aux métiers de la culture et du développement pour la spécialité professionnelle. Les débouchés concernent le doctorat, les métiers de la recherche, et quelques métiers du secteur culturel.</p> <p>Le master se décline en quatre spécialités : <i>Anthropologie sociale et culturelle</i> ; <i>Anthropologie des dynamiques sociales et du développement</i> ; <i>Anthropologie de la santé</i> ; <i>Langues, cultures et sociétés d'Asie</i>.</p> <p>L'un des points forts de cette formation réside dans le fait qu'elle s'est emparée des objets du domaine d'études de l'anthropologie sur un terrain rapatrié, et ce dans différents domaines que sont la culture, la santé, la religion, les sociabilités urbaines ou le développement durable. Ceci ouvre des perspectives de professionnalisation pour une anthropologie contemporaine.</p> <p>La diversité des unités d'enseignement proposées rend l'acquisition des compétences visées tout à fait envisageable. On ne trouve pas de fiche RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles jointe au dossier ce qui ne permet toutefois pas de se prononcer plus précisément sur la cohérence entre les capacités et connaissances décrites et les débouchés sur le marché du travail.</p>
Organisation
<p>La spécialité <i>Anthropologie et métiers du développement durable</i> se déroule sur deux ans. Elle est à vocation professionnelle.</p> <p>Quatre autres spécialités, à vocation recherche sont proposées en M2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Anthropologie sociale et culturelle,</i> - <i>Anthropologie des dynamiques sociales et du développement,</i> - <i>Anthropologie de la santé,</i> - <i>Langues, cultures et sociétés d'Asie.</i> <p>Deux spécialités recherches sont proposées dès la première année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Anthropologie sociale et culturelle,</i> spécialité elle-même décomposée en sept parcours (<i>Anthropologie de l'Afrique, Anthropologie de l'Europe, Anthropologie de la Méditerranée et du Moyen-Orient, Anthropologie de l'Amérique, Anthropologie de l'Océanie, Anthropologie des dynamiques sociales et du développement, Anthropologie de la santé</i>) - <i>Langues, cultures et sociétés d'Asie</i> (formation en anthropologie et en langues asiatiques). <p>Il s'agit d'une offre diversifiée organisée selon un dispositif de parcours plutôt pertinent avec une bonne préparation au stage, au mémoire et à la professionnalisation, même si l'absence de cours en deuxième année pour la spécialité professionnelle anthropologie et métiers du développement durable, si l'on comprend bien les documents difficilement analysables de ce point de vue, paraît discutable dans la mesure où les étudiants sont éloignés de tout encadrement pédagogique</p> <p>En termes de fonctionnement, le dossier mentionne que l'organisation hebdomadaire des enseignements dans les différentes spécialités est inadaptée aux besoins des professionnels.</p> <p>Bien que les unités d'enseignement proposées soient cohérentes avec les objectifs des différentes spécialités, il est difficile d'apprécier la présence de savoirs transversaux sur la seule base des intitulés d'enseignement.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master présente une très bonne intégration dans un environnement de recherche riche notamment liée à la présence de plusieurs laboratoires d'anthropologie. Il est en effet adossé à cinq équipes de recherche CNRS ; L'Institut des Mondes Africains (IMAF) UMR (Unité mixte de recherche université/CNRS) 8171, Le Centre Norbert Elias UMR 8562, le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO) UMR 7308, L'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (IDEMEC) UMR 7307 et L'Institut de Recherches Asiatiques (IRASIA) UMR 7306. La proximité de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme lui confère un bon positionnement local et national. De nombreux partenariats sont en place avec des universités européennes, ainsi qu'avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université de Bordeaux et l'EHESS Marseille. Des liens sont également établis avec des musées ethnologiques locaux permettant d'échanger des compétences et d'offrir des passerelles professionnelles pour les étudiant/e/s.</p> <p>L'ensemble de ces partenariats contribue à former l'équipe pédagogique ou à la mutualisation de certains enseignements, séminaires, etc.</p> <p>L'enracinement dans un environnement local en anthropologie fort riche paraît tout à fait optimisé.</p>

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique entière est spécialisée en anthropologie et constituée de 3 professeurs des universités - PR, 8 maîtres de conférences - MCF, 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER. Tous les membres de l'équipe sont impliqués dans le pilotage de la mention avec pour pratiquement tous, une responsabilité pédagogique de parcours ou une responsabilité administrative.

La formation fait également intervenir de nombreux chercheurs des différents laboratoires de recherche et institutions associés, ainsi que de nombreux anthropologues représentant différentes spécialités et aires géographiques, soit une quarantaine de chercheurs en EPST - Etablissement public scientifique et technique : CNRS, notamment) et d'autres intervenants extérieurs, pour les séminaires et l'encadrement des mémoires en première et deuxième années de master. Ces intervenants extérieurs ne sont toutefois pas consultés pour le pilotage pédagogique de la formation. Les volumes horaires attribués aux intervenants professionnels ne sont pas indiqués.

La grande variété des compétences thématiques, méthodologiques et épistémologiques des différents intervenants offre l'ensemble des compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par la formation.

Au niveau des modalités de rencontres formelles de l'équipe pédagogique, des réunions sont prévues une fois par mois. Des réunions restreintes ont également lieu en fonction des besoins. Des conseils de département élargis, auxquels sont conviés les représentants des étudiants, sont aussi organisés régulièrement. Au niveau des parcours et des spécialités, les responsables organisent des réunions de régulation au moins une fois par an afin de faire le point sur les difficultés et de faire un bilan sur la formation.

Au total, la richesse de l'équipe pédagogique est tout à fait remarquable et permet donc de réaliser les enseignements des différents parcours que propose le master, assurant ainsi la diversité des spécialisations.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master *Anthropologie* accueille une cinquantaine d'étudiants et délivre environ une vingtaine de diplômes par an. L'effectif en première année est relativement stable. En revanche, on observe une évolution en dents de scie pour les effectifs de seconde année entre 2012 et 2016. Le taux de réussite en première année est pour certaines années relativement faible (environ 30% en 2012-13 ; 36% en 2014-15). Parmi les diplômés de seconde année, on constate un taux élevé de réussite mais un nombre très faible de poursuites en doctorat (1 en 2014-15 ; 1 en 2015-16).

Pour ce qui est de l'insertion, les trois quarts des anciens étudiants suivis se trouvent dans un emploi de niveau satisfaisant, y compris ceux qui poursuivent en études doctorales avec un financement à cette fin (entre trois et huit selon les années). Le dossier est quant à lui incomplet et les données communiquées assez anciennes. La constitution d'un réseau de solidarité composé d'anciens étudiants est envisagée comme un moyen d'accompagner les étudiant/e/s de seconde année et de renforcer ainsi leur insertion professionnelle.

Les chiffres présentés pour une discipline qui n'offre pas énormément de débouchés sont satisfaisants en termes d'insertion. Les responsables de la formation notent une insatisfaction du côté des taux de réussite, qu'ils comptent améliorer par une meilleure pré-orientation.

Place de la recherche

La formation est adossée à un environnement de recherche de haut niveau, activement impliqué. La formation à la recherche est de grande qualité et s'appuie sur la collaboration d'équipes au rayonnement national et international.

De nombreuses activités de recherche sont ouvertes aux étudiants (séminaires de recherche du laboratoire, séminaire inter-laboratoires). L'implication de cinq laboratoires constitue le point fort de ce master, qui se traduit en termes non seulement d'encadrement pédagogique et scientifique (suivi de mémoire, etc.) mais également d'accueil de stages, d'orientation vers des terrains de stage et de mémoire, ou de préparation à la formation doctorale (création de contrats doctoraux, incitation des étudiants à réaliser une thèse et offre d'un encadrement doctoral très diversifié quant aux spécialisations). Une réflexion est engagée afin de promouvoir l'intégration des étudiants de master au sein des équipes de recherche des 5 laboratoires partenaires et favoriser ainsi la poursuite en thèse. La possibilité de stages conventionnés pour participer à des programmes de recherche est à l'étude.

Place de la professionnalisation
<p>Une forte dimension de préparation à l'insertion professionnelle est mise en avant dans la recherche comme dans les parcours professionnalisant Anthropologie et métiers du développement durable.</p> <p>L'élaboration du mémoire, les unités d'enseignement de méthodologie et celles dédiées la communication et la diffusion de l'information scientifique et des résultats de la recherche constituent autant de mises en situation professionnelle permettant aux étudiants engagés dans la spécialité recherche d'acquérir de solides compétences nécessaires au futur chercheur.</p> <p>La spécialité professionnelle fait quant à elle intervenir une quinzaine de praticiens afin de préparer les étudiants à la recherche appliquée et à l'application professionnelle des savoirs anthropologiques. Hormis les modalités d'intervention des extérieurs (principalement des séminaires), rien n'est indiqué concernant les contenus des enseignements ni les modalités d'accompagnement des étudiants dans cette spécialité. Elle ouvre vers différentes fonctions notamment dans la perspective du développement durable appliqué à différents domaines</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de dispositif particulier dans l'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel.</p> <p>La professionnalisation de l'anthropologie étant un défi, il semble avoir été fort bien relevé par cette formation, qui ouvre à des compétences et des emplois dans différents domaines (organisations non-gouvernementales, musées et patrimoine, santé, etc.). Les enseignants-chercheurs qui encadrent la formation ont développé des perspectives multiples dans ce sens.</p>
Place des projets et des stages
<p>Un stage couvre l'ensemble du 3ème semestre (premier semestre de la seconde année de master), pour les parcours professionnel et recherche.</p> <p>Pour la spécialité recherche, les étudiants effectuent des stages de formation à la recherche orientés vers la rédaction de projets ainsi que la rédaction de CV. Des stages conventionnés facultatifs sont également possibles au sein d'institutions ou d'organismes pour les étudiants souhaitant s'inscrire en doctorat. Pour cela, les étudiants disposent d'un répertoire de stages proposé par le département, certains consistant à participer à un programme de recherche dans le cadre de l'un des laboratoires associés au master.</p> <p>Au sein de la spécialité professionnelle, les étudiants effectuent un stage professionnel d'anthropologue d'un semestre visant à exercer leurs compétences en situation professionnelle réelle dans le cadre d'une opération de développement durable. Il existe un module de préparation de ce stage (recherche de stage, etc.).</p> <p>Le stage occupe une place importante dans la formation et il apparaît comme bien préparé. La question de la période de recherche de ce stage reste à élucider, de même que le suivi pédagogique de celui-ci, en termes de préparation d'un rapport de stage, etc.</p>
Place de l'international
<p>Le master a passé des accords internationaux de mobilité étudiante, communs avec la licence d'anthropologie, mais peu utilisés car les échanges ont plutôt lieu en troisième année de licence. Nombre de stages se font dans des pays étrangers, notamment pour le parcours professionnel ; en outre, de multiples accords ont été établis avec des partenaires de différents pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique pour développer ce type d'échange. De plus, nombre d'étudiants étrangers viennent s'inscrire dans cette formation.</p> <p>L'ancrage international du master est bien avéré, opérationnel, et en phase avec la nature de la formation qui suppose une part de connaissance et de pratique des situations dans différents pays du monde. Bien que les nombreux partenariats internationaux fournissent de multiples opportunités de mobilité aux étudiants, aucun enseignement d'anglais n'est prévu à la maquette, ce qui peut paraître assez surprenant.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants issus de licences *Anthropologie* sont admis de droit en master. Pour les autres étudiants, un suivi individualisé est rendu nécessaire pour permettre la mise à niveau sur les prérequis de base dans la discipline, effectuée selon les possibilités de suivi de l'équipe pédagogique. Au sein de chaque parcours, les responsables assurent un suivi individualisé des étudiants. Ce suivi nécessiterait toutefois d'être renforcé dès l'entrée en master et modulé en fonction de la filière d'origine des étudiants et de leur profil.

Des passerelles sont prévues entre les différents parcours (on ne peut pas accéder au lien précisant leurs modalités de mise en œuvre). La mise en place d'entretiens individualisés est prévue afin de mieux cerner les attentes des étudiants et, ainsi, les orienter au mieux vers l'un des parcours du master en adéquation avec leur projet de professionnalisation.

Les enseignements se déroulent en présentiel pour la formation continue et des dispenses de contrôle continu peuvent être accordées en fonction des contraintes professionnelles des étudiants. Des validations des acquis professionnelles - VAP et validations des acquis de l'expérience - VAE sont possibles, mais très marginales.

Au total, le recrutement s'opère en conformité avec les usages pour un master, et des évolutions sont prévues. Il existe un soutien adapté selon les cas. Le dispositif de la formation montre une bonne souplesse de passerelles entre les spécialités.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Le numérique se traduit principalement par le dépôt d'informations et de support de cours sur la plateforme Ametice. L'apprentissage des langues, qui revêt un caractère important pour ce type de discipline nécessitant des enquêtes en terrain étranger, comporte des facilités renforcées par voie numérique, qui viennent compenser l'absence de véritable enseignement en la matière. Les étudiants en situation de handicap sont suivis par un enseignant-chercheur-référent qui veille au bon déroulement du cursus et à la mise en place d'adaptations spécifiques en fonction des besoins.

Il n'est pas fait mention d'autres ressources matérielles ni d'activités pédagogiques orientées vers l'usage du numérique. Il n'est pas proposé d'unités d'enseignement spécifiques formant les étudiants à l'utilisation d'outils informatiques et numériques pour la communication et la présentation des résultats de recherche.

Au total, le numérique reste un support classique (bien utilisé apparemment) ; il n'est pas fait mention de techniques de formation innovante s'appuyant sur le numérique ni de formation aux outils numériques spécifiques.

Evaluation des étudiants

Les éléments présentés concernent les principes réglementaires d'organisation des examens et de réunion des jurys. La question des modalités précises d'évaluation n'est pas directement évoquée. Il apparaît qu'il existe une soutenance de rapport de stage et une autre pour le mémoire de fin d'études. Notons qu'en spécialité recherche, les soutenances de mémoires de première et seconde année ont lieu au cours de sessions groupées ouvertes au public sur le modèle du doctorat. Cette modalité permet d'une part aux étudiants de se familiariser avec cet exercice et d'autre part à l'équipe pédagogique de mettre en place une évaluation collégiale des mémoires pour une harmonisation des notes.

Une réflexion en appui avec les services techniques d'AMU est engagée en vue de proposer une autoévaluation aux étudiants leur permettant de se tester en cours de formation

On regrette que les modalités précises d'évaluation ne soient pas davantage précisées.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le stage et le mémoire constituent les principaux moments d'évaluation des compétences pratiques, théoriques, éthiques et méthodologiques. Le dossier précise clairement les connaissances et compétences acquises en fonction des unités d'enseignement choisies.

La mention attache une importance particulière aux langues étrangères ainsi qu'à la formation éthique et méthodologique en intégrant ces compétences au sein de projet de recherche que les étudiants doivent élaborer de manière progressive sur les deux années de master. Cette modalité d'organisation du suivi de l'acquisition de compétences permet une évaluation collégiale croisant le regard des enseignants.

L'équipe pédagogique envisage de mettre en place un séminaire de recherche commun en seconde année pour la présentation des travaux de recherche. Ce séminaire ouvert aux étudiants de première année permettrait une réflexion collective et engagerait une démarche d'autoévaluation pour les étudiants.

Cependant, une présentation plus complète des attentes et du suivi du stage et du mémoire permettrait de mieux cerner ce processus d'acquisition et d'évaluation.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par l'OVE - Observatoire de la vie étudiante. Il présente des résultats satisfaisants comme évoqué précédemment. Un annuaire des anciens étudiants est tenu par le responsable de la formation à partir des fiches collectées et archivées chaque année, qui ne concerne pour le moment que les doctorants ayant poursuivi leur formation dans l'établissement. Il est envisagé d'élargir ce dispositif aux étudiants ayant quitté AMU. Des actions de sensibilisation des étudiants sont envisagées afin de rendre ce suivi possible. Au final, le suivi est conforme aux usages et aux exigences dans ce type de formation et présente des résultats satisfaisants.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est prévu au niveau de l'UFR - Unité de formation et de recherche *ALLSH*. Les étudiants sont encouragés à y répondre ; des réunions (dont on ignore la fréquence) sont également organisées par les responsables de spécialités afin de faire le point avec eux et faire remonter les difficultés rencontrées.

L'usage qui est fait des résultats de ces enquêtes n'est pas précisé ; il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Il est prévu d'en établir un pour le prochain quinquennal.

On regrette qu'il n'apparaisse pas de lieu de dialogue régulier avec les étudiants (conseil des études) pour recueillir leurs remarques, pour chaque niveau (première et seconde années) et chaque semestre.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation s'est emparée des objets du domaine d'étude de l'anthropologie sur un terrain rapatrié, et ce dans différents domaines de connaissance.
- L'équipe pédagogique est très importante et spécialisée, issue de plusieurs laboratoires de très bon niveau et de domaines de recherches multiples en anthropologie.
- La formation présente une grande lisibilité des objectifs scientifiques de chaque spécialité qui se traduisent par une bonne professionnalisation avec un stage et un mémoire qui occupent la seconde année du master.

Points faibles :

- Le suivi des anciens étudiants en emploi et non diplômés n'est pas suffisamment documenté.
- On observe un recours insuffisant aux outils numérisés de et dans la pédagogie.
- Il convient également de signaler la fragilité du parcours et de la spécialité *Anthropologie de la santé* avec un effectif restreint d'enseignants.
- Le dossier d'auto-évaluation ne permet pas d'évaluer toutes les dimensions par son imprécision.

Avis global et recommandations :

Nous recommandons une simplification de la structure du diplôme, ainsi que de favoriser une meilleure intégration des intervenants extérieurs chargés ou directeurs de recherche au CNRS dans l'organisation de réunions de coordination. Il conviendrait également de rééquilibrer les équipes entre les spécialités et de renforcer la spécialité *Anthropologie de la santé*.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

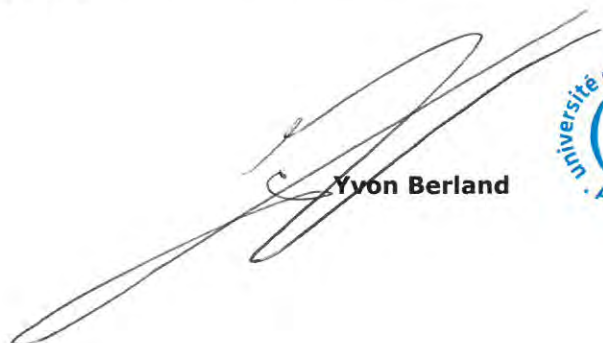
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

